

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 22 JANVIER 2014

SOMMAIRE

- 1) L'égalité
- 2) Le groupe des 85...
- 3) Il en dit un peu plus
- 4) Le clivage augmente
- 5) Une baisse prochaine !
- 6) Bercy énerve la...
- 7) Les contreparties
- 8) « arrêter d'emmerder les... »
- 9) Ce n'est pas un parti...



Gérard Diez La Presse en Revue



I) Congé parental : les députés incitent les pères à prendre leur part

Obs Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Il s'agit d'une mesure phare du projet de loi sur l'égalité femmes-hommes. Najat Vallaud-Belkacem souhaite ainsi "changer les regards" sur le congé parental.



Le souhait de Najat Vallaud-Belkacem : que 100.000 pères prennent le congé parental d'ici 2017, contre 18.000 aujourd'hui. (FRED DUFOUR/AFP PHOTO)

Les députés ont voté lundi 20 janvier dans la soirée une réforme du congé parental qui vise à inciter les pères à prendre ce congé. Une mesure phare du projet de loi sur l'égalité femmes-hommes qui comporte aussi des dispositions controversées confortant le droit à l'IVG.

Les parents d'un seul enfant, qui ont aujourd'hui droit à six mois de congé parental, pourront prendre six mois de plus à condition que ce soit le second parent qui en soit bénéficiaire. A partir de deux enfants, la durée du congé restera de trois ans, à condition que six mois soient pris par le second parent, sinon elle sera raccourcie à deux ans et demi, prévoit le projet de loi examiné jusqu'à vendredi à l'Assemblée, après son adoption en septembre au Sénat en première lecture.

Il faut "introduire une impulsion" et "changer les regards" sur ce congé parental, a déclaré la ministre des Droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem, qui a pour objectif que 100.000 pères le prennent d'ici 2017, contre 18.000 aujourd'hui.

Des députés UMP ont demandé sans succès la suppression de l'article en question, estimant que la "liberté du couple" était remise en cause par cette "intrusion de l'Etat".

Mais le groupe UMP s'est dit globalement favorable à ce partage du congé parental, malgré des "interrogations" sur la possible réduction de sa durée par décret.

Par ailleurs, les entreprises ne respectant pas les dispositions sur l'égalité professionnelle ne pourront pas soumissionner aux marchés publics ou aux délégations de service public, en vertu d'un autre article adopté, malgré l'opposition de l'UMP qui a dénoncé "une double peine", avec les sanctions financières existant déjà pour les entreprises contrevenantes.

La droite divisée sur l'IVG

Dans une atmosphère parfois tendue dans l'hémicycle, entre d'un côté des trentenaires défendant le projet de loi - dont la ministre, le rapporteur et l'oratrice des socialistes - et de l'autre des députées de l'opposition faisant valoir leur expérience sur l'égalité, les débats se sont arrêtés dans la nuit au seuil de l'article 5, où figurent les dispositions sur l'IVG. Celles-ci devraient donc être débattues tard mardi soir ou mercredi soir. Le texte prévoit qu'une femme puisse demander une IVG si elle "ne veut pas poursuivre une grossesse" et non plus parce que "son état (la) place dans une situation de détresse", comme le stipule actuellement la loi Veil de 1975.

La référence à la "situation de détresse" est "obsolète", a jugé Najat Vallaud-Belkacem. Dans une allusion à l'Espagne, où le gouvernement a présenté en décembre un projet supprimant quasiment l'avortement, la ministre a jugé que "les évolutions dans certains pays voisins" montrent que "nous ne sommes pas à l'abri d'un retour en arrière de 40 ans", avant la légalisation de l'avortement.

Alors que le président François Hollande doit rencontrer vendredi le pape François au Vatican, ce dernier a apporté son soutien à la "marche pour la vie" qui a rassemblé dimanche à Paris 16.000 personnes selon la police, 40.000 selon les organisateurs, encouragés par l'"exemple" espagnol et mobilisés contre les évolutions dans l'Hexagone.

Une partie de la droite s'élève aussi contre ce qu'elle juge être une remise en cause du compromis de 1975. L'ancien Premier ministre UMP François Fillon a estimé que le gouvernement commettait une "faute morale et

politique" en voulant réécrire la loi Veil. Le président de l'UDI Jean-Louis Borloo et l'ancien ministre UMP Bruno Le Maire ont aussi mis en garde contre la relance du débat sur l'avortement.

Pour sa part, la présidente du FN Marine Le Pen a assuré que son parti voulait simplement lutter contre sa "banalisation totale" prônée, selon elle, par les socialistes. Six amendements visant à supprimer l'article litigieux ont été déposés par des députés UMP, UDI et FN. Mais l'oratrice du groupe UMP, Françoise Guégot, ainsi que l'ancienne ministre de la Parité Nicole Ameline, sont elles favorables à l'élimination de la notion de "détresse".

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Les 85 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres

Obs Par Le Nouvel Observateur

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres continuent de se creuser dans le monde. Plusieurs chiffres publiés par l'ONG Oxfam en attestent. Illustration.



Des participants arrivent, le 26 janvier 2013, à la 43^e édition du Forum économique mondial de Davos (Suisse).
(Laurent Gillieron/AP/SIPA)

A la veille de l'ouverture du Forum économique mondial de Davos, le rapport d'Oxfam, publié lundi 20 janvier, est sans appel : depuis le début de la crise les inégalités économiques se sont amplifiés rapidement dans la plupart des pays du monde.

Deux comparaisons l'illustrent particulièrement :

Inégalités : un constat alarmant

1% de la population mondiale détient 50% des richesses :

Les 85 plus grosses fortunes au monde possèdent autant de richesses que les 3,5 milliards les plus pauvres :

Source : rapport d'Oxfam

Ces 1% les plus riches ont augmenté leur part de revenu dans 24 des 26 pays pour lesquels des données sont disponibles entre 1980 et 2012. Ce sont près de sept personnes sur dix qui vivent dans un pays où l'inégalité économique a augmenté au cours des 30 dernières années, rapporte l'ONG.

"Même si la crise a momentanément entamé la part des richesses mondiales détenues par les plus riches, ces derniers se sont depuis largement rattrapés", indique le rapport.

Ainsi, les 1% les plus riches en Chine, au Portugal et aux Etats-Unis ont plus que doublé leur part de revenus national depuis 1980. Même dans les pays réputés plus égalitaires comme la Suède et la Norvège, la part de revenus allant aux 1% les plus riches a augmenté de plus de 50%.

Pour Oxfam, le creusement de ces inégalités est en grande partie dû à la déréglementation financière, aux systèmes fiscaux biaisés et aux règles facilitant l'évasion fiscale.

(Avec AFP)

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Hollande en dit un peu plus sur le "pacte de responsabilité"



Par Challenges.fr

Lors de ses vœux aux acteurs économiques, le chef de l'Etat a précisé les contours de son pacte et exige des contreparties "claires, précises et vérifiables".



Vœux de François Hollande aux partenaires sociaux
(Capture d'écran i-Télé - DR)

François Hollande a demandé mardi aux entreprises des "contreparties claires, précises, mesurables" en termes d'emplois aux annonces de baisses de charges d'ici 2017.

Il a précisé mardi 21 janvier, lors de ses vœux aux acteurs économiques et sociaux, les contours du pacte de responsabilité qui prévoit une baisse d'ici 2017 des cotisations familiales versées par les entreprises en échange de créations d'emplois.

A gauche, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer aux entreprises des contreparties précises à cette baisse du coût du travail.

"Ces contreparties forment un tout avec le pacte, elles ne peuvent pas être dissociées, séparées, segmentées, elles sont le pacte", a assuré M. Hollande.

Selon lui, "elles devront donc être définies dans le cadre d'une concertation impliquant les partenaires sociaux et associant aussi le Parlement".

Des contreparties vérifiables

"Ces contreparties devront être claires, précises, mesurables et donc vérifiables", a fait valoir le président de la République.

Mais "pour être crédibles et respectées, ces contreparties doivent être peu nombreuses", a-t-il fait valoir.

Le "premier objectif" de ces contreparties devra être "évidemment le nombre de créations d'emplois, prioritairement pour les jeunes et les seniors", a détaillé François Hollande.

Le "deuxième objectif, c'est la qualité des emplois à travers la formation et la réduction de la précarité du travail", a-t-il enchaîné.

Enfin, "les entreprises doivent s'engager à investir davantage en France et à relocaliser autant qu'il est possible leurs activités sur le territoire national", a demandé le chef de l'Etat.

Le chef de l'Etat a aussi renvoyé à des négociations par branche professionnelle la négociation d'une partie de ces contreparties. "On ne peut pas demander à une grande entreprise d'avoir les mêmes engagements qu'une petite ou une moyenne. Ca dépend aussi des secteurs", a relevé M. Hollande.

"Chaque année, il sera ainsi possible de regarder si les équilibres du pacte sont tenus à mesure que les étapes d'allègement sont franchies", a-t-il dit.

Il a ainsi confirmé la création d'un "observatoire des contreparties", présidé par le Premier ministre et associant partenaires sociaux et parlementaires.

(Avec AFP)

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) « La défiance à l'égard de la vie politique atteint des sommets inégalés »

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon



Brice Teinturier, le directeur général délégué de l'institut d'études Ipsos, le 23 mars 2011 à Paris. | AFP/PATRICK KOVARIK

Directeur général délégué d'Ipsos, Brice Teinturier commente les principaux résultats de la deuxième vague de l'enquête annuelle « Fractures françaises » ; un sondage Ipsos-Steria pour Le Monde, France Inter, la Fondation Jean Jaurès et le Cevipof, réalisé par internet du 8 au 14 janvier, auprès de 1 005 personnes.

Quels sont les principaux enseignements de votre sondage sur les « fractures françaises » ?

Il y a d'abord des confirmations. Par exemple, sur la demande d'ordre et d'autorité, toujours très élevée. Sur la défiance également, à l'égard d'autrui et du monde extérieur mais aussi du système politique et médiatique. Ou enfin, sur l'hostilité à l'égard des étrangers et de l'islam, toujours très forte. Et puis il y a, et c'est le deuxième enseignement, des évolutions.

Tout d'abord, la défiance à l'égard de la vie politique s'amplifie et atteint des sommets inégalés. Le sentiment que la démocratie fonctionne mal, que les hommes politiques sont corrompus, que les médias ne retranscrivent pas la réalité sont à des niveaux qui traduisent une fracture de plus en plus importante entre le monde politique et la société en général et qui s'amplifie.

Les attitudes à l'égard de l'Europe évoluent également : le désir d'un renforcement des pouvoirs de décision nationaux au détriment de l'échelon européen progresse ; le souhait de sortir de l'euro également, qui touche maintenant 33 %

des Français. Le sentiment enfin que l'appartenance à l'Union Européenne est une bonne chose est tout juste majoritaire (55 %).

Le Front national s'est-il banalisé ?

Brice Teinturier : Dans un tel contexte de demande d'autorité et de défiance vis-à-vis de la sphère politique, le FN séduit un tiers des Français, qui estiment qu'il incarne une alternative politique crédible au niveau national (34 %), qu'il propose des solutions réalistes (34 %) et qu'il est proche de leurs préoccupations (32 %). Et ces chiffres sont plutôt de 40 % chez les ouvriers et les sympathisants de l'UMP.

Enfin, seul un Français sur deux considère que ce parti est un danger pour la démocratie. Le FN fait donc incontestablement moins peur qu'auparavant, même s'il reste un parti à part, dont la crédibilité est encore largement minoritaire.

Le clivage selon le milieu socioprofessionnel n'a-t-il pas pris davantage d'importance ?

C'est un des enseignements de l'enquête. Nous l'avions initialement dénommée « les fractures françaises ». Eh bien précisément, le fossé, déjà important l'an dernier, s'accroît entre les milieux populaires et les cadres. Qu'il s'agisse de la demande d'ordre et d'autorité, du rapport à la mondialisation, de l'Europe, du rapport au système politique, les différences d'appréciation sont de plus en plus massives, comme si ces populations n'habitaient pas dans le même pays et ne vivaient fondamentalement pas les mêmes choses.

On mesure ici l'impact du chômage et des plans sociaux, mais aussi d'un pouvoir d'achat en berne ; le sentiment que l'alternance ne produit pas d'effets tangibles accentue le désespoir de ces catégories et des attitudes de plus en plus marquées contre « le système ».

Le tableau dressé par votre enquête est particulièrement sombre...

Oui, c'est un tableau extrêmement inquiétant d'une France qui s'enfonce de plus en plus dans l'angoisse et le pessimisme, mais aussi qui se fragmente. En revanche, deux points plus positifs sont à relever : d'abord, dans un contexte d'hostilité toujours très grande à l'égard de l'islam,

on observe malgré tout une légère décrispation, sans doute due au fait que cette religion est moins au centre des débats que l'an dernier à la même époque, moins hystérisée.

Ensuite, nous avons raffiné notre indicateur sur le déclin perçu de la France. Or, si 85 % des Français estiment que notre pays est en déclin, 65 % pensent que ce n'est pas irréversible. L'espoir d'un redressement possible est donc malgré tout présent...

Qu'est-ce que ces résultats peuvent laisser présager pour les prochains scrutins ?

Les élections municipales obéissent à des logiques qui interdisent de leur transposer les résultats de cette enquête. S'agissant des européennes, on peut malgré tout constater que jamais le climat n'a été à ce point critique, voire hostile à l'égard de l'Europe et donc, aux partis de gouvernement qui la soutiennent.

Quel sens donnez-vous à la forte adhésion manifestée à des valeurs du passé ?

Il s'agit à mon avis d'un phénomène central. On assiste à la montée en puissance d'une nostalgie qui se traduit par le sentiment profond qu'« avant, c'était mieux ». Ce sentiment est encore plus fort chez les moins de 35 ans que chez les plus de 60 ans. Ce n'est donc pas « un truc de vieux » mais un phénomène central, qui renvoie au besoin de repères et au sentiment qu'« on est plus chez soi en France ».

Cette re et survalorisation de la tradition s'inscrit dans la contestation de Mai-68 et d'un individu autonome et producteur de ses propres normes fortement initiée par Nicolas Sarkozy. Elle a joué à plein dans la contestation du mariage pour tous.

lemonde.fr

Jean-Baptiste de Montvalon
Journaliste au Monde

LAPRESSEENREVUE.EU

V) L'Elysée envisage une baisse des prélèvements obligatoires dès 2015

C'est ce qu'envisage l'Elysée pour les entreprises. Cette mesure pourrait s'accompagner d'une baisse d'impôt pour les ménages dès 2015.



Le président François Hollande (AFP / POOL / PHILIPPE WOJAZER)

L'Elysée envisage une baisse des prélèvements obligatoires sur les entreprises qui pourrait s'accompagner d'une baisse d'impôt pour les ménages dès 2015.

La baisse des prélèvements sur les entreprises pourra se traduire par des réductions de cotisations ou de fiscalité. Pour les ménages, "on va essayer de se mettre en capacité dès 2015 de pouvoir avoir une première baisse d'impôts", a précisé l'Elysée mardi 21 janvier.

En 2015, "si on fait un petit geste pour les entreprises, on fera vraisemblablement un petit geste pour les ménages", a-t-on ajouté, sans préciser si le "petit geste" pour les entreprises tenait compte de l'annonce d'une baisse de cotisations patronales de 30 milliards d'euros d'ici 2017.

Le "geste" pour les ménages, s'il concerne les impôts à payer en 2015, portera donc sur les revenus perçus en 2014.

Lors de la présentation de ses vœux aux acteurs économiques, un peu plus tôt, le président François Hollande avait confirmé que cette baisse du coût du travail ne serait pas financée par un transfert de charges vers les ménages.

Une trajectoire "sera fixée pour l'évolution des prélèvements, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages, jusqu'en 2017, avec la

perspective d'une harmonisation avec nos plus grands voisins européens à l'horizon 2020", avait également déclaré le chef de l'Etat.

Il avait ajouté qu'une "première étape" serait effective "dès 2015".

challenges.fr (Avec AFP)

VI) Bermudes et Jersey : Bercy agace la majorité

Par Lénéaig Bredoux

Bercy a retiré les Bermudes et Jersey de sa liste noire des paradis fiscaux établie par la France, provoquant la colère d'Eva Joly. L'ancienne candidate écologiste à la présidentielle a écrit mi-janvier à Moscovici et à Fabius. Ce dernier a exprimé des réserves.

La décision était attendue. Elle a été officialisée dimanche, par un arrêté du ministère des finances. Les Bermudes et Jersey ne font plus partie de la liste noire des paradis fiscaux publiée par la France. La cause, selon Bercy : la coopération dont ont fait preuve ces deux territoires ces derniers mois, y compris pour des dossiers anciens laissés jusqu'ici en jachère. « Ils ont répondu à toutes les demandes de renseignements adressées par la France. Jersey a au surplus accepté de modifier son interprétation de la convention pour lever des obstacles techniques à l'obtention de renseignements par la France. (...) L'objectif n'est pas que les paradis fiscaux soient sur les listes, il est que les paradis fiscaux disparaissent », a justifié dans un communiqué Pierre Moscovici.

Mais cette décision n'a pas fait l'unanimité au sein du gouvernement. Selon nos informations, le ministère des affaires étrangères, qui rend un avis consultatif sur ces dossiers, était réservé. Il ne s'y est pas opposé formellement mais avait exprimé sa réticence auprès de Bercy. « Pas opportun politiquement », a notamment jugé Laurent Fabius. Mais le quai d'Orsay, soucieux de ses relations diplomatiques, est, à l'inverse, souvent réticent quand il s'agit d'ajouter un pays sur la liste française. Lundi, le cabinet de Laurent Fabius se refusait à tout commentaire.

Le choix de Bercy a également provoqué la colère de plusieurs figures de la majorité. C'est le cas au parti socialiste, où Élisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères, et Christian Eckert, rapporteur général du budget, qui ont dénoncé une décision précipitée alors que Jersey et les Bermudes n'étaient apparues sur la liste noire qu'en août 2013. « Au regard des derniers travaux du Forum mondial sur la transparence, organisés sous l'égide de l'OCDE, publiés à la suite de la réunion de Jakarta les 21 et 22 novembre derniers, un tel retrait n'est pas justifié. Ni Jersey, ni les Bermudes n'ont obtenu une notation d'ensemble justifiant ce retrait », expliquent-ils dans un communiqué commun. Le classement du Forum stipule cependant que les Bermudes et Jersey sont « largement conformes ».

C'est également le cas à Europe Écologie-Les Verts. Dans une lettre adressée le 15 janvier à Pierre Moscovici et Laurent Fabius (voir ci-dessous), l'eurodéputée EELV Eva Joly dénonce un « pas en arrière » dans la lutte contre les paradis fiscaux. « Vouloir retirer les Bermudes et Jersey de la liste des États et territoires non coopératifs me semble absurde », poursuit l'ancienne candidate à la présidentielle, qui rejette les arguments opposés par Bercy.

La coopération récente de ces deux territoires ne suffit pas, selon elle, puisqu'ils n'ont toujours pas accepté le principe de l'échange automatique d'informations ni celui de l'enregistrement des informations sur les trusts. En France, le projet de loi contre la fraude fiscale, adopté l'an dernier, prévoyait que tout pays refusant l'échange automatique d'informations serait automatiquement placé sur cette liste noire. Mais la disposition a été censurée par le conseil constitutionnel.

C'est d'ailleurs le principal argument de Bercy : non seulement Jersey et les Bermudes ont répondu « à toutes les demandes » faites par la France depuis six mois, mais les maintenir sur la liste noire serait « illégal » au regard du droit français. La liste noire prévoit que les pays qui y figurent subissent des sanctions financières au 1er janvier suivant leur inscription : cela aurait été le cas pour les Bermudes et Jersey au 1er janvier 2014. Sauf qu'en répondant aux dossiers soumis par la France, ces deux territoires satisfont les critères fixés par le droit français en matière d'échanges d'informations. « Mais s'ils arrêtent à nouveau de coopérer, on pourra les remettre sur la liste », indique-t-on à Bercy, manifestement agacé d'être accusé de servir le lobbying des banques et

des assureurs.

De nombreux observateurs voient en effet dans l'empressement de Bercy la patte des milieux financiers français, très actifs sur ce dossier. Les Bermudes sont un fief de la réassurance (l'assurance des assureurs) et détiennent même 8% des parts de marché de ce secteur. Quant à Jersey, l'île s'est fait une spécialité d'héberger les trusts, ces structures opaques qui rendent très difficile l'identification des propriétaires d'une société et qui permettent d'échapper en toute tranquillité aux demandes du fisc français. Plusieurs banques françaises y sont présentes, comme BNP-Paribas. Les sanctions financières prévues par la liste noire les auraient obligées à payer des taxes. « Ce n'est pas le sujet! Notre arrêté aurait été illégal », proteste-t-on dans l'entourage de Pierre Moscovici.

« Comment ne pas faire le lien entre les sanctions financières qui menacent nos entreprises et le retrait des Bermudes et de Jersey de la liste noire ? C'est aussi dans ces moments que notre gouvernement joue sa crédibilité dans sa capacité à ne pas céder aux pressions de grandes entreprises qui sont les champions de l'évasion fiscale. (...) La main du gouvernement français a déjà tremblé lorsqu'il s'est agi de défendre le projet de séparation des activités bancaires », accuse Eva Joly. Avant de proposer, non sans ironie, de maintenir ces deux territoires dans la fameuse liste et d'y ajouter « nos voisins le Luxembourg et la Suisse ».

LettrePMoscovici_janvier2014.pdf by Lénaïg Bredoux

LAPRESSEENREVUE.EU



Députée au Parlement Européen

Monsieur Pierre Moscovici
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
Paris

Lettre expédiée également à :
Monsieur Laurent Fabius
Ministre des Affaires Étrangères

À Strasbourg, le 15 janvier 2014

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,
Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part de mes vœux les plus sincères pour cette année 2014. Courage et détermination sont les maîtres mots dans ce qui est l'un des combats politiques les plus importants du moment.

Les paradis fiscaux, ces trous noirs de la finance sont les principaux fossoyeurs de nos modèles sociaux. Ceux-ci subissent de plein fouet des mécanismes mis en place depuis des décennies au service du pillage financier des pays en voie de développement. Le charnage fiscal permanent aura mis à genoux des comptes publics que l'on tente vainement de rétablir aujourd'hui à coup de cures budgétaires contre-productives.

Pourtant, l'année 2013, aussi sombre fut-elle pour nos compatriotes français et européens, fut marquée par des engagements forts au niveau international et européen dans la lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale dans le monde.

Notamment la déclaration du G8 de juin 2013 sur l'échange automatique d'informations entre les autorités fiscales du monde et l'organisation d'un forum mondial à Jakarta sur ce thème par l'OCDE qui présentera finalement un standard international février 2014. De plus, les chefs d'États se sont déclarés favorables à une plus grande transparence des activités financières des entreprises multinationales. Souhait devenu en partie réalité puisque dans le cadre de la directive « Fonds Propres IV », l'Union Européenne a imposé à ses banques une transparence comptable totale, pays par pays, à partir de 2015. Dans le cadre du Conseil européen, suite à l'adoption de différents rapports et avis parlementaires, dont deux que j'ai



Emmanuel Maurel était l'invité du "Oui Non" le 16 janvier sur LCI. "Je ne suis pas traumatisé mais je ne suis pas très à l'aise. Je n'ai pas été surpris par la conférence de presse, car finalement, les vœux [du Président] avaient annoncé les couleurs (...). L'idée selon laquelle tout le problème vient du coût du travail et qu'il faudrait baisser massivement les cotisations sociales, cela fait 30 ans qu'on essaye, et les résultats n'ont tout de même pas été très brillants..."

<http://aurelinfo.over-blog.com/article-emmanuel-maurel-etait-l-invite-de-lci-jeudi-16-janvier-122161922.html>

VII) Pacte de responsabilité : Hollande veut des contreparties «claires, précises, mesurables» en termes d'emplois

Par Les Echos

Le chef de l'Etat a lancé officiellement devant les acteurs de l'entreprise et de l'emploi le pacte de responsabilité et ses chantiers. Les contreparties demandées concerneront le nombre de créations d'emplois, la qualité des emplois et les investissements en France. «Toutes les mesures qui incitent à l'investissement seront maintenues jusqu'à la



François Hollande - AFP

François Hollande a lancé officiellement ce mardi matin, à l'occasion de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi, le pacte de responsabilité et ses chantiers. Annoncé le 31 décembre, il consiste à proposer aux entreprises des réductions de charges et une simplification administrative contre des embauches et plus de dialogue social.

Le chef de l'Etat, qui était particulièrement attendu sur les contreparties, a expliqué qu'en échange de la baisse du coût du travail, les entreprises devront s'engager à créer des emplois, d'abord pour les jeunes et les seniors, et à investir. « Ces contreparties forment un tout avec le pacte, elles ne peuvent pas être dissociées, séparées, segmentées, elles sont le pacte », a-t-il assuré. Selon lui, « elles devront donc être définies dans le cadre d'une concertation impliquant les partenaires sociaux et associant aussi le Parlement ».

Pas d'objectifs chiffrés

Le chef de l'Etat ne s'est pas avancé sur d'éventuels objectifs chiffrés. « On ne peut pas demander à une grande entreprise d'avoir les mêmes engagements qu'une petite ou une moyenne. Ca dépend aussi des secteurs », a-t-il relevé, renvoyant aux futures discussions et à des négociations par branche professionnelle. « Chaque année, il sera ainsi possible de regarder si les équilibres du pacte sont tenus à mesure que les étapes d'allègement sont franchies », a-t-il dit.

Des contreparties par filières

Les contreparties en termes d'emplois devront être décidées par branche et non en général, a confirmé l'Elysée en marge des vœux de François Hollande. « On ne va pas dire « on créé un million, 1,3 ou 1,4 million d'emplois », ça n'a pas de sens ». « On va dire que sur telle filière, on demande de créer tant d'emplois », a-t-on précisé, donnant l'exemple de la grande distribution. C'est un secteur « moins soumis aux aléas de la conjoncture internationale » donc « on peut demander des engagements ». « Il y a des branches où on peut se mettre dans la situation de donner un chiffre et il y a des branches où ça n'a pas de sens », a ajouté l'Elysée.

Il a ainsi confirmé la création d'un « observatoire des contreparties », présidé par le Premier ministre et associant partenaires sociaux et parlementaires. « Le pacte de responsabilité ne suppose pas l'accord de tous, je le comprends, mais il suppose la participation de tous », a-t-il déclaré. « Nous avons des sensibilités différentes, parfois des intérêts qui peuvent être contradictoires, mais nous avons la même passion qui est celle de la réussite de notre pays », a ajouté François Hollande.

Le CICE augmenté, remplacé ou complété

François Hollande, qui a appelé à « une réflexion sur la refonte de l'ensemble des dispositifs d'exonérations de cotisations », a expliqué que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pourra être « soit augmenté, soit remplacé par des baisses de charges, soit complété ». Il a annoncé que « toutes les mesures qui incitent à l'investissement » (crédit impôt recherche, jeune entreprise innovante...) « seront maintenues ».

jusqu'à la fin du quinquennat ».

« Il faut taxer moins la production et l'emploi et associer davantage les salariés à la réussite de l'entreprise », a-t-il souligné. Et d'insister : « Il n'y aura pas de transfert des cotisations vers les ménages. Que les choses soient claires ! »

Une « négociation sur la qualité du dialogue social »

Le président a aussi assuré qu'une « harmonisation » fiscale avec « les plus grands voisins européens » serait recherchée « à l'horizon 2020 ». Une trajectoire « sera fixée pour l'évolution des prélèvements, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages, jusqu'en 2017, avec la perspective d'une harmonisation avec nos plus grands voisins européens à l'horizon 2020 », a-t-il expliqué.

Une baisse des prélèvements obligatoires dès 2015

La baisse des prélèvements sur les entreprises pourra se traduire par des réductions de cotisations ou de fiscalité. Pour les ménages, « on va essayer de se mettre en capacité dès 2015 de pouvoir avoir une première baisse d'impôts », a précisé l'Elysée en marge des vœux de François Hollande aux forces économiques.

En 2015, « si on fait un petit geste pour les entreprises, on fera vraisemblablement un petit geste pour les ménages », a-t-on ajouté, sans préciser si le « petit geste » pour les entreprises tenait compte de l'annonce d'une baisse de cotisations patronales de 30 milliards d'euros d'ici 2017.

Le « geste » pour les ménages, s'il concerne les impôts à payer en 2015, portera donc sur les revenus perçus en 2014.

Un peu plus tard, l'entourage de François Hollande a précisé que la présidence française envisageait une baisse des prélèvements obligatoires sur les entreprises en 2015, via les cotisations sociales ou la fiscalité.

Le chef de l'Etat a également dit vouloir « ouvrir avec les forces vives un grand débat national sur ce que sera la France dans dix ans ».

Et une fois accomplie la renégociation de l'assurance-chômage, il souhaite une « négociation sur la qualité du dialogue social ». « Il

s'agit de reprendre un chantier qui a été ouvert depuis plusieurs années mais lui-même jamais conclu, sur la participation des salariés à la vie de l'entreprise, à travers notamment les institutions représentatives du personnel », a-t-il dit. « Un document d'orientation sera proposé aux partenaires sociaux lors de la grande conférence du printemps, avec la perspective d'aboutir avant la fin de l'année », a ajouté le chef de l'Etat, précisant que l'objectif est « un dialogue moins formel mais plus efficace, et une présence syndicale qui puisse être réelle dans l'ensemble des entreprises ».

A quelques heures de la cérémonie des vœux à l'Elysée, le patron du Medef, Pierre Gattaz a estimé que « le compte n'y est pas en matière de baisse de charges sur les entreprises ». « Est-ce qu'on est à 10 milliards, 20 milliards, 50 ou 100 ? », s'est-il interrogé. En échange d'un nombre de création d'emplois substantiel, le chef de l'Etat a promis des allègements de charge de 30 milliards d'euros d'ici 2017 lors de sa grande conférence de presse semestrielle à l'Elysée la semaine dernière. Le patronat en réclame 100.

http://www.francetvinfo.fr/politique/pacte-de-responsabilite/video-pacte-de-responsabilite-le-compte-n-y-est-pas-denonce-le-patron-du-medef_510089.html

VIII) L'UMP demande à Hollande d'« arrêter d'emmerder les entreprises »



L'opposition via le chef de file des députés UMP, Christian Jacob, accuse François Hollande « d'emmerder les entreprises ». Le chef de l'Etat a demandé ce mardi à ces dernières des contreparties « mesurables » en matière d'emploi en échange des allègements promis de cotisations sociales. | (LP/Marie Naveeth.)

«Il faut vraiment arrêter d'emmerder les Français et les entreprises». Le chef de file des députés UMP, Christian Jacob, a sommé ce mardi le président de se concentrer sur les baisses de charges et non sur les contreparties demandées aux entreprises, dans le cadre du pacte de responsabilité présenté par le chef de l'Etat lors de ses vœux aux forces économiques.

Moins sévère, l'UDI a demandé au gouvernement d'accélérer le calendrier. Le PS s'est de son côté félicité de la politique «pleinement de gauche» menée par l'exécutif tandis que l'extrême-gauche s'est, sans surprise, insurgée contre une politique jugée trop pro-entreprises.

Le PS derrière le chef de l'Etat

Les députés socialistes considèrent que la politique d'aide aux entreprises de François Hollande est «pleinement une politique de gauche», a déclaré Thierry Mandon, un de leurs porte-parole. Comme lors de sa conférence de presse du 14 janvier, François Hollande a «su montrer comment la compétitivité économique, la plus grande efficacité rejoignait l'intérêt des salariés du pays», a dit le député de l'Essonne, lors d'un point de presse. «On n'a jamais vu un chômeur trouver un travail dans une entreprise qui perd des marchés, jamais vu un salarié se porter bien quand son entreprise se porte mal», a-t-il lancé.

Par ailleurs, les députés socialistes prendront des initiatives «d'ici la fin de l'année» sur la réforme de l'organisation territoriale «si les blocages persistaient», a ajouté Thierry Mandon. «Nous pensons, comme le président de la République et le gouvernement, que ce mouvement de réforme est indispensable. L'organisation des collectivités aujourd'hui est illisible, elle est redondante dans beaucoup de domaines, donc coûteuse, et parfois même elle est archaïque», a-t-il dit.

Le Front de gauche veut des «contreparties», le PC voit rouge

Les députés Front de Gauche s'abstiendront ou voteront contre la confiance au gouvernement sur le pacte de responsabilité, mais ne voteront pas une motion de censure de la droite, a réagi leur chef de file André Chassaigne. Jean-Luc Mélenchon, coprésident du Parti de gauche, avait déclaré dimanche que «le groupe Front de gauche

voterait contre la confiance». Mais André Chassaigne a dénoncé un «emballement» du député européen, «avant même qu'on en ait discuté au sein de notre groupe». La «difficulté» pour déterminer le vote exact des députés Front de Gauche est que la manière dont le gouvernement engagera sa confiance n'est pas connue, a-t-il expliqué. Sur le «pacte de responsabilité» annoncé par Hollande, «la politique de l'offre consistant à donner davantage aux entreprises n'est pas notre orientation», a réaffirmé l'élu du Puy-de-Dôme. «Nous attendons de voir s'il y aura de véritables contreparties.»

Le PCF a de son côté accusé le président François Hollande de n'avoir «qu'un partenaire, le Medef». «Les grands perdants de ces annonces sont, une fois encore, les salariés qui vont payer le hold-up patronal sur la solidarité nationale», déplore dans un communiqué Olivier Dartigolles, porte-parole du Parti communiste. Sur les contreparties, le président «a noyé le poisson» accuse Olivier Dartigolles : «Toujours aucun objectif chiffré, notamment en terme de création d'emplois. L'observatoire des contreparties est mort-né. Il est devenu l'observatoire du néant»

Pour l'UMP, Hollande «est en perte de crédibilité totale»

Le chef de file des députés UMP, Christian Jacob, a, lui, demandé d'«arrêter d'emmerder les entreprises», après les demandes de François Hollande de contreparties «mesurables» aux allègements promis de cotisations sociales. «Il faut vraiment arrêter d'emmerder les Français et les entreprises», a lancé le député-maire de Provins (Seine-et-Marne) pour qui le président «se préoccupe des contraintes avant de dire clairement quelles sont les baisses de dépenses, quelles sont les baisses de charges». François Hollande doit «d'abord se concentrer sur ce sujet», d'autant «qu'il est en perte de crédibilité totale» sur le budget de l'Etat.

Pour l'UDI, la conférence économique et sociale au printemps annoncée par François Hollande pour arrêter les termes du pacte de responsabilité est trop tardive face à l'urgence «absolue». «L'urgence, ce n'est pas dans deux mois, attendre, c'est perdre de la compétitivité», a déclaré le porte-parole de l'UDI Philippe Vigier. L'UDI réaffirme «qu'il faut baisser massivement les charges des entreprises». «Si François Hollande change de pied et prend le chemin que nous avons tracé, nous serons là. La situation est trop grave

pour une posture politicienne», a assuré l'élu d'Eure-et-Loir.

leparisien.fr avec AFP

IX) Le Front national n'est pas un parti républicain

Le Monde-Par Abel Mestre



Le Front national : le hussard brun contre la République, par Sarah Proust, Fondation Jean Jaurès, Editions Le bord de l'eau, 2013 | D.R.

Dans le flot des ouvrages décryptant la montée en puissance de Marine Le Pen, le livre de Sarah Proust ne cache pas son identité militante. L'auteure est secrétaire nationale du Parti socialiste chargée de la riposte et a travaillé son sujet pendant un an. Un des déclencheurs de sa démarche est que les électeurs qui voteront pour la première fois lors des municipales de 2014 avaient 6 ans en 2002, quand Jean-Marie Le Pen s'est qualifié au second tour de la présidentielle. « Dire [aux jeunes] que leur vote FN est immoral, raciste et xénophobe ne permettra pas de les éloigner du FN », assure-t-elle. Elle a donc voulu faire œuvre de pédagogie.

UN COMBAT « GLOBAL »

Car, selon elle, le combat contre le FN est « global » et doit concerner tous les sujets. Le livre s'attarde particulièrement sur le vote frontiste périurbain en décrivant une « métropolisation » qui engendre « inclus et exclus ». Ces derniers fournissant les bataillons d'électeurs lepénistes.

« La bannière brandie par le FN et derrière laquelle ses électeurs se retrouvent (...) est celle de la perte : perte d'un emploi, perte du sens politique (à quoi sert la politique, à quoi servent les élus ?), perte du bien-fondé de la solidarité (à quoi bon être solidaire si personne n'est solidaire

de moi ?), perte d'un certain type de lien social (déserts médicaux, raréfaction des équipements publics) », énumère-t-elle.

« Le discours du FN rejoint une situation ressentie ou vécue, il donne une qualification, une réalité reconnue à une angoisse, voire à une désespérance réelle », analyse fort justement Sarah Proust. Elle souligne ainsi l'importance qu'a eu la thématique des « oubliés » lors de la présidentielle de 2012, et autour de laquelle Marine Le Pen a fait campagne.

Sarah Proust évoque aussi la question du front républicain. Si elle stigmatise les « casseurs de digues » que seraient Nicolas Sarkozy, son ancien conseiller Patrick Buisson et l'ancien président Jacques Chirac – ce dernier à cause de sa déclaration de 1991 sur « le bruit et l'odeur » –, elle n'assimile pas toute l'UMP à cela. Et défend mordicus l'idée du front républicain.

Son argument ? Le parti de Jean-François Copé ne défend pas la « préférence nationale », critère qui classe, selon Sarah Proust, le FN dans le camp antirépublicain. « Aucun élu de droite n'a à ce jour mis en œuvre, ou projeté de le faire, un critère de nationalité française pour obtenir de la part de l'État ou des collectivités locales une quelconque aide sociale (...) Or, c'est bien là que se situe le dernier verrou, le dernier rempart entre l'UMP et le FN », avance-t-elle.

Le Front national : le hussard brun contre la République
par Sarah Proust
Fondation Jean Jaurès,
Editions Le bord de l'eau, 2013

